

## **Groupe Projet Energie**

### **Compte rendu de la réunion de lancement**

**Mardi 4 novembre, 14h – 16h, Paris, Amphithéâtre Lecanuet**

#### **1. Contexte du Groupe projet Energie**

Le Groupe projet Energie en Europe, placé sous la **coordination politique d'Anne LAPERROUZE, Députée européenne de la circonscription Sud-ouest et l'animation quotidienne d'Elisabeth DELORME, Conseillère Régionale Poitou-Charentes**, s'est réuni le mardi 4 novembre, de 14 heures à 16h. Cette réunion a été conduite en la présence de Céline ALLEAUME, coordinatrice du Dispositif Europe pour le Mouvement Démocrate, dispositif placé sous la Présidence de Marielle de SARNEZ.

Cette première réunion de lancement avait pour objectifs principaux de préciser les objectifs du Groupe projet Energie en Europe, de faire un tour de table des participants pour identifier les compétences en présence et de procéder au cadrage thématique des travaux.

Le Groupe projet Energie a pour objectif de développer les éléments de projet politique et de programme électoral dans la perspective des élections européennes du 7 juin 2009. Le tour de table des participants a permis de noter la très grande diversité des acteurs adhérents MoDem en présence : agents des grands opérateurs nationaux EDF, GDF, issus des métiers de la production et de la commercialisation, nouvel entrant Poweo, administration française, association de consommateurs, etc.

Afin de lancer les travaux du Groupe projet et de dresser un panorama des enjeux multiples et complexes de la question énergétique en Europe, Anne LAPERROUZE a souhaité mobiliser dès la réunion de lancement une expertise de rang européen en invitant **Jacques MAIRE, Président du Conseil scientifique du Comité français de l'énergie**, ancien Directeur général de Gaz de France.

#### **2. Compte-rendu de l'audition de Jacques MAIRE, Président du Conseil Scientifique du Comité français de l'énergie**

*Nous rappelons ici les points clés de l'intervention. Seul l'énoncé de l'intervenant fait foi.*

En préambule à son intervention, Jacques MAIRE présente les fondamentaux du secteur énergétique passant en revue les principales productions / consommations de charbon, pétrole, gaz naturel, nucléaire et énergie renouvelable en Europe. Il rappelle également le poids de chacune des industries dans l'économie énergétique globale, incluant le raffinage et la distribution, le transport de pétrole et de gaz, la liquéfaction, la regazéification, le stockage, les centrales de production d'électricité et le transport d'électricité. Enfin, il présente le panorama des consommations finales. L'ensemble de ces statistiques ont été remises à l'animatrice du Groupe projet sous un format papier que nous ne pouvons retranscrire ici mais qui reste consultable sur demande.

- 1. Il sera nécessaire de développer toutes les filières énergétiques dans la mesure où aucune filière en particulier ne permet de répondre à l'ensemble des enjeux économiques et environnementaux**

Au rang des principaux fondamentaux économiques, Jacques MAIRE rappelle en introduction la corrélation continue entre le développement des PIB et la consommation énergétique, la répartition des

consommations par continent, les scénarii de référence en matière d'évolution de la consommation énergétique et souligne que les énergies fossiles resteront encore pour longtemps la première source de consommation. Puis il passe en revue l'état des réserves mondiales par type d'énergie : il ressort notamment une diminution significative des réserves pétrolières relativement à la part du pétrole dans la consommation énergétique mondiale. A l'inverse, les réserves gazières tendent à augmenter ;

Puis c'est sur le fameux propos « *si on consomme tous les combustibles, on finira tous rôtis* », qu'il entame une revue des principales potentialités, en pointant à chaque fois les contraintes que chaque énergie fait peser en termes d'équilibre offre / demande :

- Le recours aux énergies fossiles étant limité, les états producteurs comme les compagnies pétrolières s'interrogent désormais sur les rythmes de production. Les états producteurs tendent notamment à adapter le rythme des investissements à leurs propres besoins en financement. Des investissements considérables ont d'ores et déjà été réalisés pour développer des technologies répondant à la nécessité de réduire les émissions de carbone. Pour autant, elles ne sont pas et ne devraient pas être disponibles à grande échelle avant un temps long (rendement limité des énergies renouvelables, robustesse des technologies de capture du carbone encore incertaines, etc.). C'est ainsi que les compagnies pétrolières tendent quand à elles, de plus en plus à intégrer les contraintes sur les émissions de carbone dans leurs plans d'affaires et à faire évoluer progressivement leurs activités vers de nouvelles sources d'énergie et technologies ;
- La relance du développement nucléaire est désormais actée sur la scène mondiale (nombreux projets aux US, Chine, Inde, Afrique du Sud, etc.). Ces programmes continuent de susciter des oppositions dans les systèmes démocratiques, incarné par le positionnement politique des Verts. Toutefois, les résistances au nucléaire tendent à s'amenuiser face à l'enjeu d'équilibrer l'offre et la demande et l'impérieuse nécessité d'éviter une inflation spectaculaire des prix. C'est le cas en Allemagne où les Verts sont entrain de revoir leurs positions de sortie non conditionnée du nucléaire ;
- Si les énergies renouvelables font l'objet d'un très large consensus, il convient de prendre en compte trois limites dans leur déploiement : coût élevé (susceptible d'être réduit dans le temps), impossibilité de fournir une électricité continue (production d'électricité à partir d'éoliennes ou de solaire fortement dépendante des conditions climatiques) et le caractère très consommateur d'espace pour leurs implantations. Quelques rares pays ont trouvé des combinaisons optimales : c'est le cas au Canada où Hydro Québec fournit 95% de ses besoins à partir d'un parc éolien / hydraulique. Mais cette situation s'explique notamment par les réserves hydrauliques exceptionnelles du Canada et ne peut donc être reproduite dans tous les pays ;
- Les Biocarburants, trop longtemps mis en avant par la classe politique française comme une réponse évidente, ont démontré à quel point leur développement pouvait avoir des conséquences régressives pour le monde agricole et les grands équilibres alimentaires mondiaux.

## **2. Il conviendra de clarifier le rôle des acteurs et en particulier des Etats en Europe dans le dessin des politiques énergétiques futures**

Du point de vue des politiques publiques, trois outils principaux permettent de concevoir des politiques énergétiques : la contrainte légale, la taxation, et la subvention. Il s'agit là de moyens d'états classiques qui ne sont malheureusement aujourd'hui plus adaptés à la situation européenne du fait de l'absence de cadre politique énergétique européen. Ainsi, l'appui des Etats auprès des différentes technologies de production demandent à être clarifiés.

L'absence de cadre politique européen en matière de politique énergétique rend les systèmes de régulation globale du secteur beaucoup moins efficient qu'aux Etats-Unis notamment :

- Les prérogatives imparties à la Commission européenne sont principalement structurées par le droit de la concurrence, qui tend à effacer la dimension stratégique du secteur énergétique et multiplier les paquets de réforme (1<sup>er</sup> pack de directives 1998-2000, 2<sup>nd</sup> pack de directives 2003-2004, 3<sup>ème</sup> pack de directives en cours de négociation) ;
- Les directives d'ouverture des marchés du gaz et de l'électricité en Europe ont coûté très cher en termes de réorganisation des règles de marchés et d'adaptation des acteurs ;
- La satisfaction du client et l'efficacité ne sont toujours pas prises en compte dans l'évaluation des bénéfices du processus de libéralisation et d'intégration des marchés européens ;
- La question du « Service public » de l'énergie reste entière (la péréquation tarifaire, principe d'origine française, semble toutefois progresser dans les représentations des partenaires européens).

### **3. La sécurité d'approvisionnement devient un enjeu central, soumis à de nouveaux facteurs de tension**

L'introduction de la concurrence dans les secteurs gaziers et électriques a déplacé la responsabilité en matière de sécurité d'approvisionnement de la puissance publique vers les opérateurs privés sans que pour autant un cadre de règles collectives adapté n'ait été développé en conséquence. Ainsi la responsabilité en matière de sécurité d'approvisionnement tend à s'effacer à l'intérieur de l'Union européenne alors même qu'elle est à nouveau un objet de tensions très fortes dans les relations internationales.

Ainsi, les « voies uniques » européennes traditionnelles qui régissaient la question du transport d'énergie / imports / exports entre les Etats ont été remises en cause par la capacité nouvelle des opérateurs à négocier individuellement leurs contrats d'approvisionnement avec des puissances étrangères (par exemple le gaz russe) sans que ne soit posé à aucun moment la question de l'optimal européen.

Enfin, de nouvelles questions viennent peser sur la question de la sécurité énergétique : par exemple, le rôle croissant des spéculateurs (traders financiers agissant sur le marché des commodités, *hedge funds* prenant des participations dans les actifs physique, etc.), mais aussi l'accroissement du poids des pays émergents dans les émissions de carbone (Chine, Asie du sud est, Inde).

Jacques Maire a conclu son intervention par un appel à la sagesse visant à cibler l'équilibre entre la production d'énergie et la demande d'énergie.

Au cours du débat qui s'en est suivi, Anne LAPERROUZE est intervenue pour souligner à quel point il était capital pour le Groupe Projet Energie en Europe de ne pas réduire les débats et les travaux à la seule question du nucléaire.

Les prises de parole des participants ont notamment permis de faire émerger les pistes de travail suivantes :

- Approfondir et renforcer la recherche fondamentale dans le domaine de l'énergie ;
- Structurer une politique d'investissement dans les actifs de production adaptée aux enjeux de sécurité d'approvisionnement ;
- Accélérer l'effort en matière d'économie d'énergie.

### **4. Contacts et planning**

Afin de poursuivre les travaux de manière concrète, **Elisabeth DELORME** est à votre disposition sur [energie@democrates-en-europe.eu](mailto:energie@democrates-en-europe.eu). Il est notamment attendu du Groupe projet :

- La rédaction de notes d'approfondissement sur les sujets préalablement évoqués ;

- Des propositions d'experts à auditionner ;
- Des propositions de visites de terrain au cœur des Mouvements Départementaux en lien avec notre volonté de développer le meilleur programme, mais aussi le programme le plus proche de la vie de nos concitoyens.

Le Groupe Projet Energie en Europe se réunira à nouveau en plénière le 26 novembre dans la Région Nord-Pas-de-Calais à Arras (en cours de calage) et le 12 décembre en Aquitaine à Bordeaux (en cours de calage). Chacun de ces moments sera l'occasion d'auditionner de nouveaux experts et de visiter des sites d'intérêt pour notre réflexion. Des invitations détaillées seront communiquées au Groupe Projet 15 jours avant chacune des échéances.